

## **Succession d'une Indivision**

## Par seve0208, le 06/01/2015 à 18:28

Bonjour, ma mère a 1 bien en indivision avec son frère unique qui est DCD en début d'année, du coup, cette part indivise retombe sur ses héritiers (épouse et fille).

Lors du partage global hors partie en indivision, ma mère a été désavantagée par rapport à son frère (elle a une surface de terre agricole moins importante) car il a aidé au travaux sur la propriété agricole (travail non rémunéré). De ce fait, son frère devait versé une somme d'argent à ma mère pour la dédommager (inscrit dans les papiers de succession, son frère renonçant Oralement vouloir obtenir un salaire de son activité sur la propriété). Mais, son frère étant maintenant DCD, les héritières demandent à ma mère le paiement de ce salaire du !! Est-ce légal ? Quels sont les recours possibles pour ma mère ?

Merci de votre aide